

*Résumé de la Conférence, Vernègues 02-2014*  
*Tisserand Claire & Tisserand Guillaume*

Je tiens d'abord à remercier la commune de Vernègues pour avoir autorisé les différentes campagnes archéologiques qui se sont déroulées sur le site d'Avalon, et pour avoir financé une datation radiocarbone. Je tiens à remercier tout particulièrement Mme Michèle Espérandieu pour m'avoir épaulée et conseillée et tous mes remerciements vont également à Claude Mercier et à son épouse Maryse ! Enfin, notre équipe de fouille était composée de 4 bénévoles fixes, et de deux bénévoles intermittents. Ils étaient pour la plupart étudiants en archéologie.

*2012-2013-Reconnaissance du site et opérations archéologiques*

-La reconnaissance du site d'Avalon s'est faite d'une part grâce aux données déjà récoltées par **M. Espérandieu et par S. Schmitt**, ancien archéologue de Vernègues et compilées dans le livre « Le Vernègues », et d'autre part grâce à ce que l'on appelle une « découverte fortuite » de J. Ph. Lagrue, archéologue de Fos sur Mer.

-Une fois cette reconnaissance avérée, le site a été déclaré **Service régional de l'archéologie**, puis les opérations archéologiques ont pu débuter.

La première campagne a été une **campagne de prospection** suivie d'une conférence de restitution des résultats, la seconde opération est une opération de **sondage archéologique**.

*Résultats de la prospection*

Pour rappel, le site d'Avalon est un site **castral rural rupestre**, c'est-à-dire que c'est une occupation seigneuriale, en campagne et creusée dans la roche. Ce site apparaît dans les textes dans le **courant du X<sup>ème</sup> siècle** pour disparaître au profit du *castrum alvernicum* au **XII<sup>ème</sup> siècle**.

La prospection que nous avons effectué sur le site a consisté

-à enregistrer toutes les structures visibles sur le site, notamment les murs et murets de terrasse

-à repérer, dessiner et enregistrer toutes les traces d'encastresments d'éléments en bois visibles sur le site. Ces traces étaient au nombre de 154 pièces.

-à dessiner toutes les structures d'occupation visibles sur le site

-à définir différentes zones d'occupation pour une opération archéologique à venir.

### *Opération de sondage archéologique*

Pour la fouille du mois de **juillet 2013**, il était prévu d'ouvrir trois secteurs répondant à trois problématiques différentes.

**Le 1<sup>er</sup> secteur, sur le plateau sommital** devait répondre à des problématiques purement castrales en nous permettant de comprendre le type d'occupation de ce site.

Juste au dessous de ce plateau, à l'aplomb de ce qui est appelé « **l'escalier romain** », une deuxième zone de fouille a été ouverte qui devait nous permettre de comprendre l'articulation entre les secteurs hauts de l'occupation et les secteurs bas, en contrebas de la falaise.

**La 3<sup>ème</sup> zone de fouille** se trouve bien plus à l'ouest de l'ensemble, au niveau de ce qui semble être une « entrée » du site, pour documenter ce passage entre le plateau du « grand Puech » et le site proprement dit.

**\*La première zone (Zone 1)** est composée de deux secteurs : le **secteur 1** qui est complètement dégagé de toute sédimentation archéologique et qui a seulement fait l'objet d'un nettoyage, et le **secteur 2**, à l'extrême est du plateau qui a lui fait l'objet d'un nettoyage et d'une fouille. Il a d'abord fallu faire un nettoyage extensif de la zone. Ce nettoyage a été chronophage car la végétation de garrigue y était dense. Les souches de chêne kermès et de buis ont été très difficiles à ôter, et il a fallu bénéficier d'un outillage assez lourd pour en venir à bout.

Une fois ce nettoyage effectué, nous sommes arrivés sur des couches archéologiques sédimentés, c'est-à-dire, des sols en place, ayant accueillis l'occupation des hommes de cette période. Nous avons également découvert ce qui semble être une **sole** ou un foyer contenant bon nombre de charbons ainsi que des tessons de céramique. L'association de **céramiques antiques** (tessons d'amphores) et de **céramique commune grise** médiévale de très bonne qualité amène à penser que l'occupation de cette zone a été effective dans le courant du **VIII<sup>ème</sup> siècle** (vers 700), c'est-à-dire 2 siècles avant l'occupation présumée. Jusqu'alors, aucune donnée ne vient contredire cette hypothèse.

**\*L'escalier rupestre** reliant les zones 1 et 2 en contrebas a également fait l'objet d'un nettoyage. Il n'y avait dans ce secteur aucun mobilier archéologique, mais le nettoyage de cette zone nous a permis de comprendre **la transition entre le sommet du plateau et la zone fouillée en contrebas.**

Le haut de l'escalier est constitué de grandes marches bien équarries et relativement régulières, un virage s'amorce ensuite vers l'est, et les marches y sont un peu plus étroites, mais toujours bien creusées. Cet escalier amorçait un second virage, vers le sud cette fois, et les marches sont toutes petites, et mal creusées. Du moins était ce que l'on pensait avant le

nettoyage. Car en réalité, cet escalier se prolonge toujours vers l'est, et les marches qui y ont été découvertes en sont toujours très régulières, mais elles étaient jusqu'alors invisibles. De plus, cet assemblage de marches s'interrompt brutalement au dessus du vide et a du être abandonné ce qui explique un creusement postérieur des petites marches au sud, pour permettre de passer d'une zone à une autre.

L'hypothèse que nous avons émise grâce à cette découverte est la suivante : il existe un **escalier initial** qui permet de relier la zone haute à la zone basse mais qui se termine au dessus du vide. Ce vide a probablement été comblé par une **échelle** (qui est souvent utilisée dans les zones à fort rôle défensif) ou par un **étage** qui lui-même était relié à la zone basse par une structure en matériau périssable. Une fois que cette structure a disparu (échelle ou plancher), la liaison entre les deux secteurs ne pouvait plus se faire à cet endroit, et des marches secondaires ont donc été sur-creusées pour palier ce manque. La seconde partie de l'escalier a donc été abandonnée et a été laissée à l'action de la sédimentation ce qui explique l'état dans lequel nous l'avons trouvé.

**\*La deuxième zone de fouille** donc située en contrebas de la zone 1 et de l'escalier rupestre. Nous avons choisi cette zone avant le dégagement de l'escalier, dans le but de connaître la jonction entre les deux secteurs d'occupation.

Cette zone a été très compliquée à décoder. En effet, il est très probable que de nombreux tremblements de terre aient transpercé la stratigraphie (c'est-à-dire l'accumulation des strates d'occupation). Il n'en demeure pas moins que nous avons découvert dans cette zone, **8 unités stratigraphiques** que nous avons enregistrées, et dessinées. Quelques tessons de céramique ont également été découverts dans cette zone. Il s'agit essentiellement de mobilier antique. Mais des fragments de verre contemporain notamment ont été découverts au fond de la stratigraphie, ce qui laisse à penser à des perturbations humaines ou naturelles. Nous penchons pour l'hypothèse de la perturbation naturelle à cause du très gros volume de rocher qu'il nous a fallu dégager pour arriver au fond des structures. Ces rochers n'auraient plus été là en cas de pillage.

**\*La troisième zone** sur laquelle nous sommes intervenus était également extrêmement boisée. Il a fallu débroussailler et nettoyer l'espace avant d'y implanter un carroyage. 8 unités stratigraphiques ont été découvertes à cet endroit. Ces Us ont été relativement bien comprises même si la stratigraphie a été perturbée (sûrement encore par les tremblements de terre). Un carroyage a été implanté sur cette zone à l'aide de fers à béton, de clous et de ficelle pour spatialiser le mobilier et les charbons qui ont été prélevés. Ce carroyage permet d'affiner les résultats à l'échelle de la zone de fouille.

Sur ce secteur, nous avons également fait des **prélèvements de sédiments qui ont donné la possibilité d'effectuer une analyse anthracologique**. C'est à dire une étude des charbons de bois présents dans les couches archéologiques. Cette étude nous montre qu'il y a une continuité entre le paysage médiéval au moment de l'occupation du site, et le paysage actuel, même si le paysage médiéval semble un peu plus mésophile, c'est-à-dire, un peu plus humide. Les charbons prélevés et identifiés ont été envoyés au **centre de datation par le radiocarbone de Lyon pour obtenir une datation  $^{14}\text{C}$**  de cette occupation. Cette opération a été financée par le service culturel de la mairie.

Le mobilier (conservé à la mairie de Vernègues) retrouvé dans cette zone est aussi bien du mobilier lapidaire (galets, billes de fronde) que du mobilier céramique ou des fragments de faunes. Cet ensemble de mobilier renseigne sur les usages et coutumes des médiévaux qui habitaient ce secteur.

### *Conclusion*

Les objectifs de cette fouille étaient

- De caractériser l'étendue du site
- De mieux déterminer la datation de son occupation
- D'acquérir des preuves de l'installation sous forme de tessons de céramiques et de charbons.

Les résultats de cette campagne répondent aux objectifs que nous nous étions fixés : nous avons réussi à mieux comprendre la zone 1 en obtenant du mobilier céramique et des charbons à dater. Nous avons enfin pu comprendre la jonction entre les zones basses et haute par le dégagement de l'escalier.

La fouille de la zone 2 en contrebas nous a permis de mieux cerner l'occupation de cette zone basse. Et la fouille de la zone 3 a permis de mieux caractériser le type d'occupation ainsi que l'extension supposée du site.

Il reste encore sur le site d'Avalon de nombreuses possibilités, telles que la fouille extensive du plateau, la fouille du goulet de la zone 3 qui a peut être servi d'entrée au site. La fouille de la zone en contrebas de l'escalier, la prospection de la zone nord du plateau etc.